


Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le programme des dépenses d'immobilisations pour 2018, 2019 et 2020 de l'arrondissement lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le :

**7 décembre 2017 à 14 h,
Bureau d'arrondissement
au 201, avenue Laurier Est,
Salle Le Plateau, rez-de-chaussée.**

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur le sujet ci-dessus mentionné.

Montréal, le 28 novembre 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx